

Accessibilité des points de vente

Constituer sa demande d'autorisation de travaux

Objectifs

- Préparer un projet de travaux en respectant la réglementation en vigueur
- Effectuer de manière autonome vos démarches administratives

Contenu

SUR RDV INDIVIDUEL

- **Comprendre le fonctionnement de l'autorisation :**

Les pièces constitutives - le parcours d'instruction – les délais de réponse et de mise en œuvre

- **Connaître les règles à respecter pour définir les travaux à prévoir :**

Présentation des différents points de mise en accessibilité à respecter – les demandes de dérogation possibles - conseils et recommandations

- **Valider la composition de votre dossier :**

La demande d'autorisation de travaux – le descriptif du local – la programmation des travaux – la justification des demandes éventuelles de dérogation

→ **Pour aller plus loin :**

Formation : Améliorer vos techniques de vente en magasin
Dates et inscriptions sur www.cma-loire.fr

Les +

- ⇒ Coût réduit
- ⇒ Conseil personnalisé

- ★ **POUR QUI ?**

Créateurs, repreneur, artisans, chefs d'entreprises recevant du public

- ★ **INTERVENANT :**

Votre conseiller de la CMA Loire, relais du Centre National Santé, Autonomie et Métiers (CNISAM).

- ★ **OÙ ?**

CMA LOIRE Saint-Étienne ou Montbrison ou Roanne ou dans votre entreprise

Participation financière :

À la CMA : **100 € HT** En
entreprise : **250 € HT**

BULLETIN D'INSCRIPTION: ACCESSIBILITE

Constituer sa demande d'autorisation de travaux

A retourner complété et accompagné du règlement à l'ordre de la CMA.

Mme/M. : Prénom :

SIRET :

Entreprise:.....Activité :

Tél :Mail :

Adresse :

RENSEIGNEMENTS :

CMA Loire
Rue de l'Artisanat et du Concept
BP724
42951 ST ETIENNE CEDEX 9
Tél. : 04 26 03 06 63

Contact : Catherine BERTHERAT
[catherine.bertherat@cma-
auvergnerhonealpes.fr](mailto:catherine.bertherat@cma-auvergnerhonealpes.fr)